Schweizerische Vereinigung für Sozialpolitik (SVSP)
Association Suisse de Politique Sociale (ASPS)
Associazione Svizzera per la Politica Sociale (ASPS)

Journée annuelle de l'ASPS

« Cash-for-Care?»

Mercredi, 5 novembre 2025

Berner Fachhochschule (BFH)

Cash-for-Care?

Journée de l'ASPS 2025

La conférence annuelle 2025 de l'ASPS sera consacrée à un enjeu actuel des politiques du care: la tendance dite du « Cash-for-Care ». **Le** « **care** » renvoie au travail de soin qui, bien qu'en partie externalisé, pèse encore lourdement sur les familles, en particulier sur les femmes. Cela englobe notamment les soins ou l'accompagnement des enfants, des jeunes, ainsi que des personnes vivant avec une maladie chronique, un handicap ou une perte d'autonomie liée à l'âge.

Dans ce contexte, le **« Cash-for-Care »** désigne une évolution récente dans les politiques sociales qui consiste, pour les autorités, à financer ces soins par le versement de prestations financières directes aux individus concernés plutôt qu'aux institutions ou associations. Ce tournant est également associé à la création de « quasi-marchés ». Les personnes reçoivent alors l'argent (ou des bons) afin d'acheter les services requis auprès de prestataires publics, privés ou associatifs.

Le « Cash-for-Care » est souvent mis en avant au nom du « libre choix » des individus. Pour autant, cette notion soulève des **questions plus larges** sur la reconnaissance monétaire, la rémunération, l'externalisation, la qualification et la professionnalisation du travail de care. Il soulève également des interrogations quant aux responsabilités de l'État social, à la nature des prestataires de care ainsi qu'aux modalités du financement. Enfin, il convient de s'interroger sur les inégalités sociales que ce type de gouvernance peut engendrer ou accentuer.

Compte tenu de l'évolution démographique et des défis économiques et sociopolitiques, une refamiliarisation de certaines prestations ne peut être exclue, tout comme la multiplication d'emplois faiblement rémunérés. Dans le même temps, le rôle des hommes dans la répartition sociale du travail de soins rémunéré et non rémunéré est insuffisamment abordé.

Que ce soit dans la sphère familiale ou sur le marché du travail, le travail de care se fait encore au détriment des femmes - y compris des femmes migrantes - qui en assument la plus grande part dans des conditions qui accroissent la précarité et la charge physique et mentale. Dans cette situation, davantage de « Cash-for-care », est-ce une bonne solution ?

Lieu
Haute école spécialisée bernoise, département Travail social,
Hallerstrasse 10,
3012 Bern

Frais de participation
Membre ASPS: CHF 210
Non-membre: CHF 280
Etudiant·e·s, retraité-es et bénéficiaires AVS/AI, CarteCulture : CHF 50
(max. 20 participants)

Inscription
www.svsp.ch
Rubrique «Manifestations»

Dernier délai d'inscription
20 octobre 2025

Traduction
Les conférences en plénière seront traduites.

Besoins particuliers
Possible sur demande : traduction pour les personnes malentendantes, participation d'assistant·e·s. Le lieu de réunion est accessible en fauteuil roulant.

Contact
admin@svsp.ch
031 326 19 20

Photo de couverture
Copyright
ASPS (IA)

Programme		Langue
	Modération **Caroline Knupfer**, Adjointe, Direction générale de la cohésion sociale, Canton de Vaud. Vice-présidente ASPS	F/A
09.30 –09.40	Accueil **Prof. Dr. Martin Wild,** BFH, Président ASPS	A
09.40 –10.45	Le tournant du 'cash-for-care' dans les politiques sociales des pays européens : Quels enjeux pour la Suisse ? **Dr. Olivier Giraud,** CNRS, Directeur de recherche, **Prof. Dr. Barbara Lucas,** HES-SO Genève	F
	Cash-for-Care: Une contribution à la lutte contre la pénurie de main-d'oeuvre? Appréciations juridiques et politiques **Dr. Jérôme Cosandey**, Seco, Chef de la Direction du travail	A
	Questions du public	
10.45 – 11.15	*PAUSE*	
11.15 – 12.15	Travail du care domestique dans le contexte du genre et de la migration **Dr. Christina Mittmasser,** HETS Genève	A
	Proches-aidants et soignants: rôle et activités de la Confédération **Lea von Wartburg,** OFSP, Responsable de la section Politique nationale de la santé	A
12.15 – 13.30	*Déjeuner tardif*	
13.30 –14.45	Ateliers	
A	Une rémunération juste des prestations du care comme pas supplémentaire en direction du Cash-for-Care? **Prof. Dr. Carlo Knöpfel**, FHNW, und **Prof. Valérie Hugentobler**, HETSL	A/F
B	Libéralisation du marché des soins à domicile et rémunération des proches aidants ; **Marianne Pfister**, CO-Directrice Spitex Suisse, **Valérie Borioli Sandoz**, Directrice Communauté d'intérêts Proches aidants (CIPA). Animation: Matthias Wächter (HSLU)	A/F
C	Modèles cantonaux du financement de l'accueil de l'enfance **Susanne Stern**, Directrice, Partenaire, INFRAS recherche et conseil, **Sandrine Bavaud**, Secrétaire général chez Pro Enfance. Animation : Caroline Knupfer	A/F
D	Men for Care? Le rôle des hommes dans le travail du care en évolution **Dr. Tobias Studer,** FHNW, **Dr. Diana Baumgarten**, Université de Berne	A

E Contribution d'assistance de l'AI: un modèle réussi de Cash-for-care ? F
Dr. Maëlle Meigniez, HETSL, **Dr. Frédéric Widmer et Maryka Lâamir,** office fédéral des assurances sociales, secteur recherche et évaluation**, Sébastien Kessler,** Député au Grand Conseil, propriétaire d'id-Geo Sàrl

14:45 –15.10 ***PAUSE***

15.10 –16.00 Table ronde A
Dr. Edith Siegenthaler, Responsable Politique sociale, Travail Suisse
Karin Steinegger, Membre de la présidence Le Centre Femmes
Flavia Wasserfallen, Conseillère aux Etats PS, Canton de Berne

Animation: Dr. Fabian Saner, Caritas Suisse

16.00 –16.15 Synthèse A
Dr. Matthias Wächter, HSLU

Mot de la fin
Prof. Dr. Martin Wild, BFH, Président ASPS

Informations sur les ateliers

Atelier A (bilingue, sans traduction)
Une rémunération juste des prestations du care comme pas supplémentaire en direction du Cash-for-Care?
Prof. Dr. Carlo Knöpfel, FHNW, **Prof. Valérie Hugentobler**, HETSL

Les membres de la famille, qu'il s'agisse du conjoint, des enfants ou des petits-enfants, assument la majeure partie de la prise en charge des personnes âgées. Ils aident leurs proches âgés à mener une vie quotidienne qui a du sens et à participer à la vie sociale. Ils conseillent les personnes âgées et coordonnent le système d'aide qui leur permet de vivre chez elles aussi longtemps qu'elles le souhaitent. Sans ce travail de soins non rémunéré, l'isolement et la négligence augmenteraient considérablement, car ni l'engagement bénévole ni les offres professionnelles ne pourraient combler cette lacune dans la prise en charge.
Dans cet atelier, nous souhaitons chercher ensemble des réponses aux questions suivantes : Cet engagement en temps des proches – et ce sont encore principalement les femmes au foyer qui s'occupent des personnes âgées – doit-il être rémunéré ? Sous quelle forme ce travail de soins doit-il être rémunéré ? Sous forme de salaire ou de bonification de vieillesse ? Comment cela pourrait-il être financé ?
Pour alimenter la discussion, nous examinerons brièvement les bonifications pour tâches d'assistance déjà existantes dans l'AVS.

Atelier B (bilinque, sans traduction)
Libéralisation du marché des soins à domicile et rémunération des proches aidants ;
Marianne Pfister, CO-Directrice Spitex Suisse, **Valérie Borioli Sando**z, Directrice Communauté d'intérêts Proches aidants » (CIPA). Animation: Matthias Wächter (HSLU)

L'atelier se concentre d'une part sur la forte augmentation du nombre de proches aidants employés par les organisations d'aide et de soins à domicile. Est-ce le meilleur moyen de reconnaître le travail des proches aidants et d'améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement ?

D'autre part, il s'agit d'examiner les tensions entre la libéralisation croissante du marché des soins à domicile et les approches des « communautés de soins » issues de la société civile, intégrées dans un « service public » fort.
En vertu du principe de subsidiarité inscrit dans la Constitution, sur quels thèmes la Confédération, les cantons et les communes devraient ou pourraient agir ?

Atelier C (bilinque, sans traduction)
Modèles cantonaux du financement de l'accueil de l'enfance

Susanne Stern, Directrice, Partenaire, INFRAS recherche et conseil, **Sandrine Bavaud**, Secrétaire général chez Pro Enfance. Animation : Caroline Knupfer

Dans cet atelier, nous nous pencherons sur différents modèles de financement des structures d'accueil institutionnelles, dans les crèches, accueil parascolaire et les familles de jour pour les enfants âgés de 0 à 12 ans en Suisse. Susanne Stern (INFRAS Recherche et conseil) et Sandrine Bavaud (Pro Enfance) décriront les différents modèles en vigueur et les discuteront de façon critique. Le financement est étroitement lié à des questions telles que les coûts totaux, la qualité, la qualification et les conditions de travail du personnel, ainsi que la charge financière et l'accessibilité pour les familles. Nous mettrons également en lumière les différences entre le domaine de la petite enfance (crèches) et le domaine scolaire (structures d'accueil, écoles à horaire continu) et discuterons des différences par rapport à d'autres « secteurs du care ».

Atelier D (en allemand, avec traduction en français)
«Men for Care?!» Le rôle des hommes dans l'évolution du travail de soins

Dr. Tobias Studer, FHNW, **Dr. Diana Baumgarten**, Université de Berne

Au vu des débats actuels sur le genre et la famille et dans le contexte du durcissement de la politique sociale, cet atelier se penche sur la question du rôle des hommes dans le travail de soins. À cette fin, des réflexions sociologiques sur l'importance du genre, de la famille et du travail de soins seront discutées. Les concepts féministes plus anciens et les revendications sociopolitiques telles que « un salaire pour le travail domestique» seront également pris en compte. Dans l'ensemble, nous nous intéressons à deux questions : d'une part, comment la monétisation du travail de soins peut-elle être évaluée à partir d'une recherche critique sur le genre et la masculinité, et d'autre part, quel est l'impact de cette évolution sur les relations entre les sexes ? Nous examinerons également les alternatives sociales qui se dessinent, par exemple dans le sens d'une «société qui prend soin ».

Atelier E (en français, avec traduction en allemand)
Contribution d'assistance AI : un modèle réussi de Cash-for-Care ?

Dr. Maëlle Meigniez, HETSL, **Dr. Frédéric Widmer et Maryka Lâamir,** office fédéral des assurances sociales, secteur recherche et évaluation**, Sébastien Kessler,** Député au Grand Conseil, propriétaire d'id-Geo Sàrl

Depuis 2012, la contribution d'assistance de l'assurance-invalidité suisse permet aux personnes en situation de handicap, bénéficiaires d'une allocation pour impotent (API), d'engager et de rémunérer du personnel privé pour les soutenir dans la vie quotidienne, favorisant ainsi leur autonomie et leur maintien à domicile. Alors que cette prestation a déjà été évaluée sur mandat de l'OFAS en 2019, nous allons dans cet atelier en dresser un bilan, discuter des enjeux de son application et d'éventuelles pistes d'amélioration. Que nous apprend l'expérience suisse de cette prestation emblématique du cash for care ? Alors que la contribution d'assistance impose la conclusion de réels contrats de travail entre les bénéficiaires et leurs assistant·es de vie, quels sont les avantages et les obstacles de devenir employeur ? Quel est le rôle des familles et des proches dans cette prestation ? Enfin, alors que le taux de non-recours est élevé, comment rendre cette prestation d'assurance plus accessible ?

Supported by
Swiss Academy of Humanities and Social Sciences